

DEMANDE DE CONGE

1° Les demandes de congé ou vacances doivent être établies par écrit.

2° Pour être pris en considération, les congés doivent être annoncés :

- Pour 1-2 jours : 7 jours avant le 1^{er} jour de congé
- Pour 3 jours à 1 semaine : 30 jours avant le 1^{er} jour de congé
- Dès 2 semaines : 60 jours avant le 1^{er} jour de congé

Sauf cas de force majeure, les vacances d'été doivent être annoncées avant le 28 février

NOM : Barthel.....

Prénom : Cyril.....

Demande pour une journée :

le :

☐ tout le jour

☐ matin

☐ après-midi

Demande pour plusieurs jours :

du : 19.02.2026.....inclus jusqu'au 20.02.2026.....inclus

MOTIF : Congés.....

☐ A décompter sur heures supplémentaires

☒ Vacances

Date : 11.02.2026.....

Signature :



BON POUR ACCORD DU RESPONSABLE : ☐ accepté ☐ refusé, motif :.....

Date :

Signature :

BON POUR ACCORD DE LA DIRECTION : ☐ accepté ☐ refusé, motif :.....

Date :

Signature :